

Avis favorable aux projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et au Plan de Gestion des Risques d'inondation

Rennesmetropole #PCF

Les projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Plan de Gestion des Risques d'inondation (PGRI) pour la période 2016-2021 étaient présentés pour avis par le Comité de Bassin Loire/Bretagne. Le SDAGE se fixe pour objectif 61 % des eaux de surfaces en bon état écologique d'ici 6 ans. Pour rappel, il n'y en a que 30 % à l'heure actuelle et 20% s'en rapprochant. Quant au PGRI, il est un document de planification de la gestion des risques d'inondation à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. L'ensemble des mesures préconisées représente un effort financier collectif de 2,72 milliards. L'assemblée Métropolitaine a donné un avis favorable à ces deux projets sous réserve d'une meilleure prise en compte des spécificités du bassin rennais et des politiques déjà engagées localement pour la reconquête de la qualité de l'eau et la prévention des risques d'inondations.